



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040217

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/03/2024 15H27 C:005360 I:31709
V/REF : 936584
V/Email reçu le Lundi 25/03/2024 a 15H27

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06796
IMMEUBLE : 1 PH.DELORME -6796
1, RUE PHILIBERT DELORME
.
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Avril 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N1 DELORME - LOGEMENT VACANT NON SOUS PASS - INTERVENTION PREVUE
AVEC M MOULIN ME9 JEUDI 28 AU MATIN PREVENIR 30 MIN AVANT ARRIVEE
M JOUMNI - TEL:06 76954793

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE PORTE COULISSANTE DE PLACARD CHAMBRE 2
Donneur d'ordre : M. L. JOUMNI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 28/03 A 11H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT
DEGONDAGE DE LA PORTE DE PLACARD
GRAISSAGE ET REMBOITEMENT DES ROULETTES
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

A LA DEMANDE DU CLIENT GRAISSAGE DU VOLET ROULANT
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

LE CLIENT INFORME NOTRE PERSONNEL QU'IL SOUHAITE REMPLACER LA PORTE DE
PLACARD VITRE DE L'ENTREE
PRISE DE COTES
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/03/24 a 17H21 M. L. JOUMNI

CS LGESTION Email envoyé le 28/03/24 a 18H21 M. L. JOUMNI

NOUS PRECONISONS A LA DEMANDE DU CLIENT :
- LE REMPLACEMENT DE LA PORTE DE PLACARD VITREE A L'ENTREE

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040217

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,88	55,88
1,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	2	66,04	66,04
TOTAL H.T.				121,92
T.V.A. a 10,00%				12,19
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>134,11</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 936584 du 25/03/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

1 Rue Philibert Delorme

69001 LYON

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

06796-00001-00001-00011 H / Type 4 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 09/04/2024

Observations

**LOGEMENT VACANT NON SOUS PASSE
INTERVENTION PREVUE AVEC M. MOULIN (ME9)
JEUDI 28 AU MATIN - PREVENIR 30 MIN AVANT ARRIVEE
M. JOUMNI 06-76-95-47-93
MERCI**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,89	55,89	5,59	61,48
MS00023 Règlage de porte coulissante de placard refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	2,00	50,81	101,62	10,16	111,78
CHAMBRE 2					
				Total H.T.	157,51
				Total TVA	15,75
				Total TTC	173,26

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5





Bon de Commande

N° : 936584 du 25/03/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par JOUMNI Lotfi le 25/03/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 Rue Philibert Delorme 69001 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **25/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 936584